



L'IFAPME et Wallonie Entreprendre s'associent pour booster la création d'entreprises

Alimentation - Horeca | Animaux - Elevage | Artisanat - Patrimoine | Communication - Audiovisuel | Comptabilité - Assurances | Construction - Travaux
| Electrotechnique - Chauffage | Energie - Environnement | Entrepreneuriat - Management | Informatique - Numérique | Langues - Pédagogie
| Logistique - Transport | Mobilité - Mécanique | Mode - Déco | Nature - Jardins | Sciences - Biopharma | Sécurité - Secourisme | Soins - Bien-être
| Tourisme - Loisirs | Vente - Marketing

Date

22 novembre 2023

Le mercredi 15 novembre 2023, en pleine Semaine de la Transmission d'entreprises en Wallonie, l'IFAPME et Wallonie Entreprendre ont officialisé leur collaboration par la signature d'une convention de partenariat. Il s'agit d'un projet de relance de Wallonie, porté par le Ministre de l'Economie et de l'IFAPME, Willy BORSUS.

Les objectifs sont multiples et visent surtout à **amplifier et articuler l'offre de services des deux organismes** et de stimuler ainsi, davantage encore, la création et la transmission d'entreprises dans notre région.

Articuler l'offre de services de chaque organisme

La signature de cette Convention de partenariat entre Wallonie Entreprendre et l'IFAPME permettra d'**amplifier et d'articuler l'offre de services des deux organismes** et de proposer un parcours intégré d'accompagnement du porteur de projet, de l'émergence de son idée jusqu'à la concrétisation de son business.

L'articulation entre l'accompagnement et l'acquisition de compétences du porteur de projet est au cœur de la démarche.

Au-delà de l'articulation de l'offre respective de chaque opérateur, la collaboration se concentrera aussi sur trois points essentiels :



la sensibilisation à l'esprit d'entreprendre ;

les enjeux liés à la transmission d'entreprises ;

ou encore les **possibilités de financement des entreprises** par Wallonie Entreprendre, dont peuvent bénéficier les apprenants et apprenantes de l'IFAPME qui ont une expérience entrepreneuriale.

Un enjeu économique wallon

Le tissu économique wallon est majoritairement constitué de PME et TPE et près de 10.000 de ces entreprises wallonnes seront à remettre d'ici 2025^[1]. L'enjeu est de taille pour maintenir ce tissu économique et faire en sorte que ces chefs d'entreprises puissent trouver des candidats à la reprise de leurs activités.

Les objectifs majeurs sont les suivants :

favoriser la rencontre entre le public en formation et les chefs d'entreprises à la recherche de repreneurs.

contribuer au développement de l'entrepreneuriat au travers de nouvelles idées, de nouveaux produits et de nouvelles technologies qui sont les garants de la compétitivité de nos entreprises.

L'entrepreneuriat est fondamental en termes de contribution à la création d'emplois et de dynamisation de l'économie wallonne notamment au travers de l'innovation.





« Je monte ma boîte » : un parcours de formations pour les porteurs de projets

Consciente de l'importance des compétences à acquérir pour rendre son activité durable et pérenne, l'IFAPME propose, depuis 2022, des formations gratuites à la création d'entreprise, appelées "Je monte ma boîte". (<https://www.ifapme.be/jemontemaboite>) Ces formations sont destinées aux futurs entrepreneurs, aux apprenants en entreprise, aux jeunes et moins jeunes, aux travailleurs indépendants mais aussi aux demandeurs d'emploi.

Les formations de l'IFAPME visent à **préparer les participants et participantes à la création et à la gestion de leur propre entreprise**. Elles couvrent divers domaines tels que :

- l'étude de son projet
- la stratégie commerciale
- le marketing



la construction de son plan financier

le cadre légal

la gestion quotidienne

la comptabilité et d'autres compétences essentielles pour la création et la croissance d'une entreprise.

Le programme peut varier en fonction des besoins spécifiques du porteur de projet mais l'objectif général est d'acquérir les compétences managériales et de gestion pour réussir son projet à long terme, en étant conscient de la réalité du terrain et du domaine d'activités en question.

Depuis fin 2022, le dispositif « Je monte ma boîte » de l'IFAPME a permis à près de 1250 personnes de suivre près de 400 modules de formation autour de l'entrepreneuriat.

L'IFAPME souhaite aussi contribuer :

au développement de l'**entrepreneuriat féminin**, notamment en visibilisant des « success stories » ;

au **soutien des candidats entrepreneurs en situation de handicap** en travaillant avec d'autres organismes comme l'AVIQ ;

ou encore en apportant son **aide aux demandeurs d'emploi** avec la présence de conseillers IFAPME à la création d'entreprises dans les Citers et Carrefours.

L'offre d'accompagnement à la création de Wallonie Entreprendre

Wallonie Entreprendre est en charge du pilotage et de l'évaluation du réseau des opérateurs de terrain dans leur mission d'accompagnement des porteurs de projets et des entrepreneurs en Wallonie.

En matière de création d'activité, les opérateurs apportent un accompagnement généraliste basé sur un diagnostic, un plan d'action, un suivi précréation et le cas échéant postcréation. Les besoins de certains publics spécifiques comme les étudiants-entrepreneurs sont évidemment pris en considération.

L'accompagnement proposé par les opérateurs pilotés par WE permet également d'apporter des compléments adéquats au juste moment dans la maturation des projets : s'agisse de prestations de tests marché ou de prototypage, de mentorat entrepreneurial ou encore du regard pointu de spécialistes en innovation.

Depuis janvier 2023, les opérateurs de terrain ont fait bénéficier 843 porteurs de projets d'un diagnostic « 360° » analysant les différents leviers de réussite de leur projet.

Willy BORSUS, Vice-Président de la Wallonie et Ministre de l'Economie et de l'IFAPME :

« Du courage, de l'audace, de la détermination, il en faut pour transformer des idées en actions et en projet entrepreneurial. En Wallonie, 12% des entrepreneurs ont été créés entre 20 et 30 ans. L'année dernière, la création d'entreprise a augmenté de plus de 8% en Wallonie. Notre souhait, avec cette convention, est d'aller encore plus loin. »

Soutenir l'esprit d'entreprendre auprès des apprenants et apprenantes

Le partenariat entre l'IFAPME et Wallonie Entreprendre contribuera aussi à :

exploiter la connaissance du monde de l'entreprise par l'IFAPME en vue d'**identifier les chefs d'entreprises en recherche de successeurs et offrir ainsi la chance à ceux qui suivent un cursus de formation de saisir l'opportunité de reprendre une entreprise.**

créer une continuité entre l'acquisition de compétences nécessaires au futur entrepreneur au sein des Centres de formation IFAPME et l'accompagnement dans la concrétisation de son projet auprès des SAACE, notamment.

C'est à travers ces différents aspects que l'IFAPME pourra augmenter le pourcentage d'apprenants et apprenantes qui se lancent dans l'aventure entrepreneuriale. L'objectif est de passer de 12% à 15%.

passer d'un taux de 12% à 30% d'apprenants se lançant en tant qu'indépendant dans les prochaines années, notamment grâce au dispositif « Je monte ma boîte ».

[1] Source : site internet Wallonie Entreprendre – semaine de la transmission

